

La salle polyvalente inaugurée

La salle polyvalente a été inaugurée samedi matin en présence de tous les élus départementaux et locaux.

Daniel Leroy, maire de Vieilles-Maisons, a rappelé quelques chiffres : coût TTC salle et abords 756.929 € ; subventions 346.037 € ; remboursement TVA 125.186 € ; coût pour la commune 285.706 € soit 38 % du montant total et un prêt auprès du Crédit agricole de 1,13 % sur 20 ans.

Développer l'offre touristique

Les aménagements de la salle ont été terminés au printemps. « La municipalité se réjouit de constater l'aboutissement de plusieurs années de réflexion, d'études, de recherche, de



Daniel Leroy, entouré des élus, a inauguré la salle.

financement et de construction. Le conseil municipal est élu par les habitants pour gérer les biens publics. Il est donc important de donner les raisons pour lesquelles le conseil municipal a décidé d'agrandir la salle, et quel en est le coût pour les

contribuables. »

Daniel Leroy a ensuite présenté Vieilles-Maisons soulignant que la commune comptait 650 habitants précisant que 109 élèves avaient effectué leur rentrée au groupe scolaire du Joudry. « Nous avons également une entreprise

(scierie), 6 exploitations agricoles, 7 artisans, 2 gîtes ruraux et un en construction, des Chambres et tables d'hôtes, 5 associations ».

Une halte fluvestre

Le conseil municipal souhaite aussi s'appuyer sur la valorisation touristique mise en œuvre par le Conseil départemental Loiret au fil de l'eau Loire et Canaux.

En avril dernier, la commune a acheté le bâtiment des 3 écluses et l'ancienne boulangerie abandonnée depuis dix ans par l'intermédiaire de l'EPFL (Etablissement public foncier du Loiret) pour en faire une halte fluvestre qui s'intégrerait dans le cadre du développement touristique du département.